

Communiqué de presse



Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, a proposé au Président de la République la nomination de Philippe Nicolas à la direction du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV)

Administrateur civil, Philippe Nicolas a occupé différents postes au ministère de l'Économie et des Finances, puis au sein de la Représentation française auprès des Nations-Unies, avant d'intégrer le Groupe France Télévisions en 2001 dont il devient le directeur financier, membre du Comité exécutif. Membre du directoire en charge des fonctions financières d'Euro média Group à partir de 2008, il est nommé en 2011 co-président du journal Libération dont il accompagne la mutation stratégique.

Philippe Nicolas succède à Jacques Renard que la ministre de la Culture et de la Communication tient à saluer pour son engagement à la tête du CNV au terme d'une longue carrière au service de la culture.

Aux côtés de Guy Marseguerra, président du conseil d'administration, Philippe Nicolas s'attachera à mettre en œuvre le projet de développement du CNV comme établissement structurant de la filière musicale, annoncé par la ministre de la Culture et de la Communication en janvier 2014 au Midem de Cannes.

Dans le cadre des missions actuelles de l'établissement, il s'attachera à son rôle de soutien à la diversité musicale, au service de tous les acteurs de la filière de production de spectacle vivant dans le domaine des musiques actuelles et du « one man show » grâce à un financement consolidé à 28 M€ en loi de finances rectificative 2014.

Contact presse
Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

culturecommunication.gouv.fr

facebook.com/ministere.culture.communication

twitter.com/MinistereCC

Paris, le 10 juillet 2014